



Vous vivez ou partez vivre à l'étranger ?

Une assurance expatriation est primordiale pour vous protéger vous et votre famille.

Partez vivre à l'étranger en toute confiance !

Mondassur vous propose une assurance adaptée à vos besoins avec une excellente couverture tout en restant très compétitive : **Gold'Expat**.

Nos points forts:

Sécurité

- Assurance pour **toutes les destinations dès le 1^{er} euro dépensé**
- **Assurance à la carte avec 3 formules de couverture:** Expat Premium, Expat Safe, Expat Access
- Remboursement des **soins dentaires et optiques** (en option)
- Assurance pouvant prendre en charge vos **maladies préexistantes**
- Couverture garantie lors de vos **séjours en France et de vos vacances à l'étranger**

Réactivité

- **Prise en charge directe** de l'hospitalisation
- Plateforme d'assistance médicale disponible **24h/24 et 7 jours/7** dans le monde entier
- Formalités d'adhésion rapides avec **confirmation par email**

Qualité de service

- Accès à un **espace personnalisé** en ligne pour suivre vos remboursements en temps réel
- **Réponse à vos emails** sous 24h ouvrés

Plus d'informations sur www.mondassur.com

Nous contacter : Tél : + 33 1 80 87 57 80 ou contact@mondassur.com

- Vous avez moins de 65 ans
- Vous souhaitez une assurance complète au 1^{er} €
- Pour toute destination

**3 Niveaux de remboursement pour les soins effectués à l'étranger ou en France¹
selon le choix de la formule : Expat Premium, Expat Safe ou Expat Access**

	EXPAT PREMIUM	EXPAT SAFE	EXPAT ACCESS
Plafond Global	500.000 €	250.000 €	250.000 €
Hospitalisation	100 % Frais réels Règlement direct de vos frais d'hospitalisation		
Maternité	100 % Frais réels		
Médecine courante	90 % Frais réels	90% Frais réels	80% Frais réels
Pharmacie	90 % Frais réels	90% Frais réels	80% Frais réels
Soins dentaires (en option)	90 % Frais réels	90% Frais réels	80% Frais réels
Soins optiques (en option)	90 % Frais réels	90% Frais réels	80% Frais réels

Les plafonds de remboursement par option sont détaillés à la page suivante.

	Dans votre pays d'expatriation	En France*	Dans le monde entier **
Hospitalisation	✓	✓	✓
Médecine courante	✓	✓	✓
Pharmacie	✓	✓	✓
Soins dentaires (en option)	✓	✓	✓
Soins optiques (en option)	✓	✓	✓

* dans le pays d'origine de l'adhérent pour les séjours (voyages, vacances) inférieurs à 90 jours consécutifs

** pour les frais médicaux à prodiguer d'urgence lorsqu'ils font suite à un accident ou à une maladie inopinée nécessitant une intervention chirurgicale ou un traitement médical ne pouvant pas attendre le rapatriement dans le pays de résidence – séjours inférieurs à 60 jours consécutifs

Gold'Expat

Garanties


EXPAT PREMIUM
EXPAT SAFE
EXPAT ACCESS

Hospitalisation + Médecine courante + Maternité

HOSPITALISATION

• Honoraires et frais de séjours – Actes de chirurgie (1)	100 % FR		
• Traitements médicaux, examens de laboratoire, radiographie et médicaments pendant l'hospitalisation (1)	100 % FR		
• Chambre particulière	100 % FR, 80 € / Jour	100 % FR, 60 € / Jour	
• Frais d'accompagnement en cas d'hospitalisation d'un enfant garanti par le contrat	100 % FR, 70 € / Jour	100 % FR, 50 € / Jour	
• Transport ambulance (sur prescription médicale)	100 % FR 1.500 € par an	100 % FR 1.000 € par an	
• Soins ambulatoires dans un hôpital ou une clinique (< 24 heures)	100 % FR		
• Traitement au service des urgences en cas de maladie aiguë ou de blessure	90 % FR		80 % FR

MATERNITE

• Maternité sans chirurgie (frais de traitement pré et post natal inclus) (1)	100 % FR 3.000 €/ grossesse (4.500 € en Zone C**)	100 % FR 2.500 €/ grossesse (3.500 € en Zone C**)	
• Maternité avec chirurgie (frais de traitement pré et post natal inclus) (1)	100 % FR 4.000 €/ grossesse (6.000 € en Zone C**)	100 % FR 3.000 €/ grossesse (4.500 € en Zone C**)	
• Complication de grossesse	100 % FR		

MEDECINE COURANTE

• Consultations Médecins généralistes	90 % FR 100 €/consultation	90 % FR 60 €/ consultation	80 % FR 60 €/ consultation
• Consultations Médecins spécialistes	90 % FR 130 €/ consultation	90 % FR 80 €/ consultation	80 % FR 80 €/ consultation
• Kinésithérapie (1)	90 % FR 60 €/séance. Max: 900€/an	90 % FR 30 €/séance. Max: 450€/an	80 % FR 30 €/séance. Max : 450 €/an
• Soins à domicile prescrits par un médecin et administrés par un infirmier agréé (1)	90 % FR 130 €/jour (30 jours max)	90 % FR 70 €/jour (30 jours max)	80 % FR 70 €/jour (30 jours max)
• Ostéopathie, chiropratique et acupuncture	90 % FR 30 €/séance. Max: 250 €/an	90 % FR 20€/séance. Max: 160€/an	80 % FR 20 €/séance. Max : 160 €/an
• Bilans de santé	90 % FR 250 € tous les 2 ans	90 % FR 150 € tous les 2 ans	80 % FR 150 € tous les 2 ans
• Actes de biologie médicale et de radiologie (1)	90 % FR 800 €/acte	90 % FR 350 €/acte	80 % FR 350 €/acte
• Prothèses médicales et appareillage sur devis (1)	90 % FR 400 €/prothèse	90 % FR 200 €/prothèse	80 % FR 200 €/prothèse

PHARMACIE

• Médicaments	90 % FR		80 % FR
• Médicaments Homéopathiques	90 % FR 120 €/an	90 % FR 80 €/an	80 % FR 80 €/an
• Vaccinations	90 % FR 150 €/an	90 % FR 100 €/an	80 % FR 100 €/an

FR : frais réels (1) Après entente préalable : hospitalisation, actes d'un montant supérieur à 1000€ ou actes en série
 **Zone C : USA et Canada

Gold'Expat

Garanties en option



EXPAT PREMIUM	EXPAT SAFE	EXPAT ACCESS
---------------	------------	--------------

En option : Dentaire + Optique

FRAIS DENTAIRES

<ul style="list-style-type: none"> • Soins courants • Soins majeurs (prothèses dentaires) (1) 	Max. annuel 2000 € (1000 € la 1 ^{ère} année) 90 % FR* 350 €/ dent	Max. annuel 1000 € (500 € la 1 ^{ère} année) 90 % FR* 200 €/ dent	Max. annuel 1000 € (500 € la 1 ^{ère} année) 80 % FR* 200 €/ dent
<ul style="list-style-type: none"> • Orthodontie (enfant jusqu'à 16 ans) (1) 	90 % FR 750 €/an – Max : 2 ans	90 % FR 500 €/an – Max : 2 ans	80 % FR 500 €/an – Max : 2 ans

FRAIS D'OPTIQUE

<ul style="list-style-type: none"> • Monture, verres et lentilles 	90 % FR 300 €/an	90 % FR 150 €/an	80 % FR 150 €/an
--	----------------------------	----------------------------	----------------------------

*FR : frais réels (1) après entente préalable

Les dépenses retenues pour le calcul de notre remboursement sont limitées au coût raisonnable et habituel du pays dans lequel les soins sont dispensés.

¹ Les plafonds de garanties par acte peuvent différer lorsque les soins sont effectués en France (voir conditions générales du contrat).

** **Zone A** = Monde entier hors pays de la zone B & C

Zone B = Arabie Saoudite, Australie, Bahreïn, Brésil, Emirats Arabes Unis, Hong-Kong, Israël, Italie, Japon, Liban, Nouvelle-Calédonie, Qatar, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suisse.

Zone C = Canada et USA



Gold'Expat

Garanties en option



Garanties Assistance Rapatriement+ Responsabilité Civile

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Transport de l'assuré au centre médical
- Rapatriement médical par les centres d'assistance
- Prise en charge du transport Aller-Retour et des frais de séjour pour un proche, en cas d'hospitalisation de l'assuré
- Mise à disposition de l'assuré d'un titre de transport Aller-Retour, en cas d'hospitalisation ou décès d'un parent proche
- Retour accompagné des enfants
- Envoi de médicaments indispensables introuvables sur place à l'étranger
- Rapatriement du corps en cas de décès
- Assistance situation imprévue et transmission de messages urgents
- Frais d'un homme de loi à concurrence de 7.700 € suite à un accident de la circulation
- Avance de la caution pénale à hauteur de 30.500€ suite à un accident de la circulation
- Avance de fonds à concurrence de 2.300 € TTC si perte ou vol des papiers ou moyens de paiement
- Acheminement de matériel de rechange dans votre pays de résidence (usage privé)
- Transmission de messages urgents

RESPONSABILITE CIVILE

GARANTIES	MONTANTS
- Dommages corporels matériels et immatériels	4 500 000 €
- Dommages matériels et immatériels seuls	450 000 €
- Franchise par dossier	80 €



Gold'Expat

Vos avantages



Partez vivre en toute sérénité à l'étranger.

Votre assurance couvre jusqu'à 100% vos dépenses pour des remboursements de haut niveau.

1. Comment Gold'Expat vous protège-t-il à l'étranger ?

- **Le risque financier** : les coûts de santé sont très variables d'un pays à l'autre et ils peuvent être très élevés dans certains pays. Une journée d'hospitalisation peut ainsi atteindre 10.000 € en Amérique du Nord.

Gold'Expat prend en charge vos frais de santé et paie directement en cas d'hospitalisation. En choisissant le contrat avec option, vos frais dentaires et optiques sont également couverts.

- **Le risque d'accès à la médecine** : les structures publiques de certains pays n'autorisent pas toujours le choix du médecin ou de l'hôpital et les délais d'accès aux soins sont parfois très longs.

Gold'Expat rembourse les soins dispensés par la médecine privée, avec le libre choix du médecin ou de l'hôpital, partout dans le monde.

- **Le risque juridique** : dans certains pays, un simple accident de la circulation peut déboucher sur une incarcération. Toute citation en justice étant une situation déstabilisante, ce sentiment est renforcé dans un contexte inconnu à l'étranger.

Gold'Expat vous propose en option une garantie d'assistance juridique et de responsabilité civile.

- **Le risque sanitaire** : dans certaines régions du monde, les structures médicales sont très limitées et l'accès aux soins doit rester possible dans un environnement médical satisfaisant.

Gold'Expat propose des garanties d'assistance rapatriement en option pour pallier les insuffisances locales.

2. Comment êtes-vous remboursé ?

TYPE DE SOINS	JE DEPENSE:	JE SUIS REMBOURSE :	À MA CHARGE :
CONSULTATION SPECIALISTE	95 €	85,5 €	9,5 €
SCANNER	380 €	342 €	38 €
OPTIQUE	285 €	256,5 €	28,5 €

TYPE DE SOINS	COUT :	L'ASSUREUR PREND EN CHARGE :	À MA CHARGE :
HOSPITALISATION CHIRURGICALE 3 JOURS	8 470 €	8 470 €	0 €

3. Combien cela coûte-il ?

- Voici quelques exemples de tarifs par mois pour Gold'Expat - une assurance pour expatriés dans le monde entier.

PERSONNE(S) À ASSURER	Médical *	Médical + Dentaire + Optique *
Marc, chef pâtissier de 37 ans, s'expatrie à Hong-Kong	92 €	122 €
Christian, entrepreneur de 39 ans, part à New York	160 €	214 €
Eva, 24 ans, s'installe en Thaïlande	52 €	67 €
Claude, 48 ans, et sa famille s'installent en Espagne	268 €	357 €
Dominique, 41 ans, s'installe avec sa famille à Miami	433 €	578 €
Julie, 30 ans, part vivre en Australie	68 €	89 €

* Tarifs à partir du montant indiqué par mois

Gold'Expat

Conditions de Souscription



Comment souscrire l'assurance expatrié Gold'Expat ?

Les formalités sont réduites au minimum et comprennent les étapes suivantes:

1. Envoyer le **bulletin d'adhésion** rempli avec le questionnaire médical
2. Joindre une copie de **votre passeport et votre RIB** pour la mise en place des remboursements
3. Indiquer le **mode de paiement** souhaité

La souscription peut se faire par email ou fax en nous confirmant votre adhésion avec l'envoi du bulletin d'adhésion par courrier.

Qui peut bénéficier de l'assurance Gold'Expat ?

Toute personne ayant vécu ou travaillé en France vivant en dehors de son pays d'origine, peu importe la durée à l'étranger. Que vous soyez travailleur indépendant, artiste, cadre en entreprise, artisan...etc., vous pouvez bénéficier de l'assurance Gold'Expat.

Quelles sont les conditions de souscription ?

- Les garanties prennent effet à réception du bulletin de souscription, du questionnaire médical, d'un relevé d'identité bancaire, d'une copie du passeport, du règlement des cotisations et après acceptation de l'assureur.
- Le bénéficiaire du contrat est assuré dès son inscription :
 - **immédiatement** pour soins et hospitalisation dus aux accidents et aux maladies inopinées,
 - après **3 mois** pour tous les autres soins maladie et hospitalisation,
 - après **6 mois** pour les soins et prothèses y compris dentaires, orthodontie, frais d'optique
 - après **10 mois** pour une maternité.

Ces délais peuvent être supprimés si une assurance maladie était souscrite auparavant et résiliée depuis moins d'un mois, sauf pour la maternité.

- Le contrat est souscrit pour une année **renouvelable par accord tacite** et peut être dénoncé avec un préavis de deux mois selon les garanties du contrat.
- Les cotisations sont **payables trimestriellement, semestriellement ou annuellement** par virement bancaire, par chèque français, par carte bancaire Visa ou Mastercard, ou par prélèvement automatique (à partir d'un compte français uniquement).



Après votre adhésion, nous vous envoyons votre certificat d'adhésion et appel de cotisation et vous expliquerons en détail le fonctionnement de votre assurance afin de pouvoir obtenir les prises en charge nécessaires pour vos frais médicaux.

Comment fonctionne la prise en charge de l'hospitalisation ?

- L'hôpital est librement choisi par le bénéficiaire.
- Le bénéficiaire a accès **24h/24h et 7 jours sur 7** à une plateforme de prise en charge hospitalières et de remboursement.
- Le bénéficiaire ne doit faire aucune avance de frais pour l'hospitalisation. L'assureur prendra en charge le paiement direct selon les conditions du contrat.

Comment fonctionnent les remboursements des frais médicaux courants ?

- L'ensemble des frais médicaux engagés est remboursé **sur la base des frais réels dépensés** par le bénéficiaire du contrat (sous réserve des exclusions et plafonds de garanties prévus au contrat).
- Le médecin (généraliste et spécialiste) et les praticiens médicaux sont **librement choisis** par le bénéficiaire.
- Les **remboursements** des autres frais médicaux sont faits sur factures acquittées très rapidement, par virement bancaire. Les remboursements sont **consultables via internet**.

Comment suivre les remboursements et paiements ?

Espace personnel sur internet accessible 24h/24 et 7j/7 où vous pouvez visualiser vos décomptes de remboursement de soins en temps réel.

Nos conseillers sont à votre disposition pour toute question ou évolution de votre contrat et vous répondent sous 24h ouvrés.

www.mondassur.com

 +33 1 80 87 57 80

 +33 1 80 87 57 87

 contact@mondassur.com